

*Pôle communication*  
24.65.42

Lundi 20 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dès le début de la crise, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis en place des cellules prioritaires dans les secteurs de la santé, de l'urgence alimentaire, de l'économie, de l'éducation et du transport.

Ces cellules, en étroite collaboration avec les autorités compétentes et les acteurs de la société civile, effectuent quotidiennement une analyse approfondie de la situation dans ces différents domaines et apportent des solutions concrètes aux problématiques rencontrées.

Actuellement, la priorité est donnée aux urgences sanitaires et alimentaires. Le gouvernement concentre donc ses efforts sur ces deux aspects essentiels.

Comme précisé précédemment, l'approvisionnement en matériel sanitaire et alimentaire ainsi que le renfort en personnel médical ne pourront être assurés que sous réserve de la sécurisation des voies de transport.

### **Concernant le domaine de la santé**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par l'intermédiaire de sa direction des Affaires sanitaires et sociales, surveille quotidiennement la situation en collaboration avec les établissements hospitaliers, médico-sociaux et les structures médicalisées telles que les EHPAD. Cette surveillance a pour but d'évaluer et de répondre aux besoins en ressources matérielles (médicaments, nourriture, etc.) et humaines.

Actuellement, toutes les structures ont été consultées pour connaître l'état de leurs stocks de produits pharmaceutiques. Les produits de chimiothérapie et de transfusions sanguines sont en cours d'acheminement. Les besoins en dialyse ont été identifiés et sont couverts. En ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire des établissements, les mesures nécessaires ont été prises.

Pour ce qui est du personnel médical, les établissements ont dressé la liste du personnel, disponible pour venir en renfort, afin de leur assurer un acheminement sécurisé. En effet, 98% du personnel souhaite venir travailler, mais la sécurité de l'accès aux établissements reste le principal obstacle. Néanmoins, du renfort a pu être acheminé au Médipôle par voie maritime.

Pour les Evasan extérieurs, tout est mis en œuvre pour permettre une évacuation opérationnelle dès que les conditions de sécurité sont assurées.

Concernant les EHPAD, l'approvisionnement alimentaire a été réalisé. Le matériel médical, notamment les médicaments, est en cours de distribution en fonction des besoins exprimés par ces structures.

Pour les provinces Nord et Îles, la DASS collecte actuellement les données pour répondre à leurs besoins cette semaine, mais aucun problème de réapprovisionnement n'est à signaler pour le moment.

Pour la collecte des déchets ménagers, les services publics des quatre communes du Grand Nouméa ne sont pas en mesure d'assurer la collecte des ordures ménagères et toutes les déchetteries restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Le gouvernement appelle donc les habitants à adopter les bons gestes et à faire preuve de civisme, en cette période, afin de limiter les impacts sanitaires.

### **Concernant l'urgence alimentaire**

Depuis le début de la crise, le gouvernement au travers de sa direction des Affaires économiques (DAE) est en contact constant avec le monde économique (importateurs, grossistes et producteurs) pour recenser les stocks alimentaires disponibles et les installations encore opérationnelles.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie dispose de deux mois de réserves alimentaires. Le port autonome fonctionne à pleine capacité et 103 conteneurs de denrées alimentaires et de médicaments sont en cours de déchargement.

Cependant, la distribution reste très compliquée en raison des problèmes d'accès entre les lieux de stockage et de distribution.

Une cartographie des enseignes et des commerces de proximité opérationnels a été réalisée, avec le concours de la direction du Numérique (DINUM) en utilisant des données et des images satellitaires.

Le gouvernement collabore étroitement avec les communes du Mont-Dore, de Dumbéa et de Païta pour faciliter l'approvisionnement de leurs commerces.

S'agissant des provinces Îles et Nord, le gouvernement met également en place des solutions pour assurer l'acheminement de denrées alimentaires, par voie maritime.

En résumé, il est important de souligner que le problème n'est pas tant un manque de personnel, de matériel médical et alimentaire mais surtout un problème d'accès.

Le gouvernement tient à saluer l'engagement sans faille du personnel médical, des entreprises et des employés qui ont permis d'une part, d'apporter les soins nécessaires à la population et d'autre part, de permettre la réouverture progressive des commerces.

Le gouvernement exprime également son soutien aux entrepreneurs et commerçants affectés. Ces événements tragiques, au-delà des pertes matérielles, représentent un coup dur pour notre tissu économique. Le gouvernement réaffirme son engagement à mettre en place des mesures rapides et efficaces pour les accompagner à reconstruire, à retrouver leur dynamisme et leur prospérité.

Le gouvernement remercie enfin les Calédoniens pour leur patience, leur civisme et leur solidarité dans cette crise qui nous affecte tous.